

Pêche

N° 8

BULLETIN

69

2021

Milieux

**Restauration des rivières VS
changement climatique : la
course contre la montre à
commencé !**

Pêcher

**Truite : premiers résultats
pour la fenêtre de capture**

Fédération

La pêche de demain

Apprendre

**Mise en place d'une AS
Pêche dans un collège**

Revue de la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique du Rhône et de la Métropole de Lyon

www.peche69.fr



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

La Fédération

| | |
|-----------------------------------|---|
| Retour sur une année bien remplie | 3 |
| Campagne anti-pêche | 4 |
| La pêche de demain | 6 |

Pêcher

| | |
|---|---|
| Poursuite du travail pour l'accès aux parcours de pêche | 7 |
| Fenêtre de capture truite fario : premiers signaux positifs ! | 8 |

Apprendre

| | |
|---|----|
| Le service animation en quelques chiffres | 10 |
| Une conférence de bassin... virtuelle | 11 |
| Mise en place d'une AS pêche au collège de Chassieu | 12 |
| Un été intensif | 14 |
| Nouveautés : Tuto pêche 69 | 15 |

Poissons et milieux

| | |
|--|----|
| Restauration des rivières VS changement climatique | 16 |
| Liberté pour les truites | 17 |
| La restauration du lit de la Saône démarre... | 18 |
| ...Et celle de la Turdine progresse | 19 |

Manifestations

| | |
|---|----|
| C'est un plaisir d'enfin vous retrouver ! | 20 |
| Vos plus belles prises | 22 |

Garderie

| | |
|---------------------------------|----|
| Pas de repos pour les braves... | 23 |
|---------------------------------|----|

Directeur de la publication :
Alain LAGARDE

Conception :
Service développement

Rédaction :
Service technique et service développement

Photos d'illustration :
Laurent MADELON - FNPF, FDAAPPMA69 -
Pixabay

Dessins :
FOISSY, Jean GROSSON

Impression:
Recto-Verso

Edition N°8- 2021



Avec le soutien de:



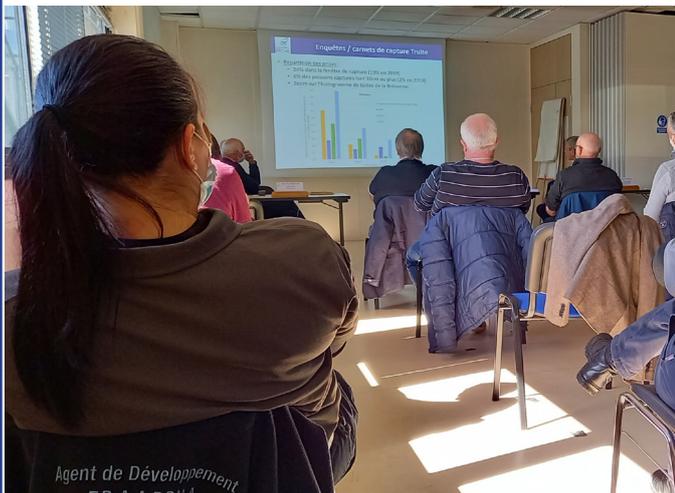
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Retour sur une année bien remplie

Une année encore bien remplie pour votre Fédération ! Les projets s'enchaînent pour les différents services (technique, développement/animation, garderie), la COVID est encore au rendez-vous et après un report d'une année, 2021 marque le début du renouvellement des mandats dans les structures associatives de la pêche. Pour en savoir plus sur les temps forts qui ont rythmé notre année 2021 et avoir un avant-goût de ce que réserve 2022, nous vous invitons à parcourir ce bulletin. Bonne lecture !

Assemblée Générale des Pêcheurs



Cette année encore, la COVID-19 a bousculé le planning de la Fédération. L'assemblée générale, initialement prévue le **27 mars 2021** à Villefranche sur Saône s'est finalement tenue dans nos locaux de la Tour de Salvagny avec un effectif réduit: **1 seul représentant** par AAPPMA, masques et distanciation obligatoires !

Comme chaque année, les différents services ont pu présenter les projets réalisés au cours de l'année 2020, le bilan financier de l'association pour cette année a également été présenté. Rendez-vous en 2022 pour ce que nous espérons être une véritable assemblée générale.

Elections de vos représentants



Les élections ont commencé à se tenir dans les différentes AAPPMA du Rhône, les associations ont **jusqu'au 31 décembre 2021** pour élire leurs différents représentants. A compter du 1er janvier 2022, ce sera au tour des Fédérations départementales pour arriver **au plus tard au 30 septembre 2022** aux élections de nos représentants à la Fédération nationale.

Un scrutin longtemps retardé...

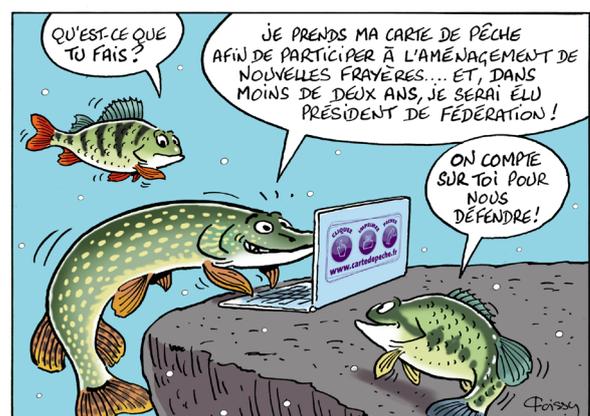
Ces élections arrivent en effet avec près d'un an de retard ! Les difficultés d'organisation liées à la COVID 19, nous ont empêchés de les réaliser à l'automne 2020 comme prévu initialement. Les mandats des représentants des différentes institutions du loisir pêche ont donc exceptionnellement été rallongé de 1 an passant de 5 à 6 ans.

1 an, 1 chiffre



21500* c'est
le nombre de pêcheurs
adhérents à la Fédération de
Pêche du Rhône.

*Chiffre au 19/10/2021



Campagne Anti-Pêche

Nous sommes habitués à plonger pour étudier les poissons et leurs milieux... mais nous avons dû faire une exception. Cette fois, nous avons suivi de près la dynamique d'une nouvelle et dangereuse idéologie invasive, celle de l'**antispécisme**. Depuis les Journées Mondiales pour la Fin de la Pêche (JMFP) créées en 2017 à la tribune faussement scientifique du journal « Le Monde » en 2021, les vagues se succèdent. Notre nouvelle plongée explore ce qui se cache sous le sommet de l'iceberg où flotte un joli drapeau végétan. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les fonds ne sont pas beaux à voir. **Immersion.**

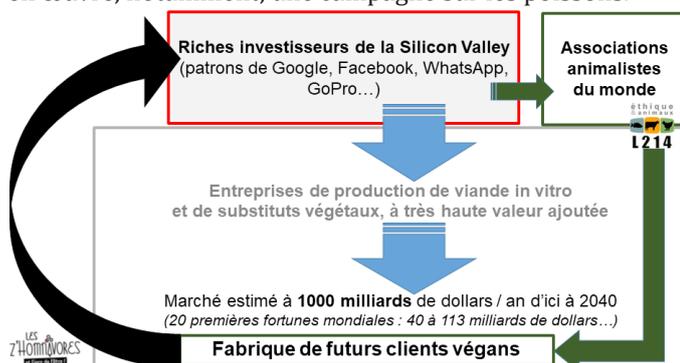


Pourquoi s'attaquer à la pêche ?

Les animalistes antispécistes ont très récemment fait **des poissons et de la pêche de loisir leur priorité**, en se basant sur une doctrine fondée sur le nombre d'individus concernés, la facilité apparente à obtenir des avancées et le côté « négligé » de ce sujet (« stratégie ITN »).

Bienvenue dans la «Vegan Mafia»

Leurs **moyens financiers ont explosé** : L214 (à l'origine de 32 manifestations prévues sur 37 villes concernées par les JMFP 2021) est passée de 15 emplois en 2015 à 64 en 2019 grâce aux apports des adhérents, les - de 35 ans mettant la protection des animaux dans le top 3 des causes privilégiées. D'autre part, les animalistes, qui prônent activement le **véganisme**, bénéficient à ce titre du soutien des grands investisseurs américains qui développent la viande in vitro et les substituts végétaux, marché estimé à 1000 milliards d'euros/an d'ici 2040 ; il s'agit pour eux de **créer de futurs clients** à l'aide des animalistes! Ainsi, L214 a perçu 1.14 millions d'euros en 2017 d'un fonds d'investissement de grandes entreprises de la Silicon Valley permettant de mettre en œuvre, notamment, une campagne sur les poissons.



Jusqu'ou iront-ils ?

Enfin, sachez que les têtes pensantes « animalistes » et antispécistes proposent de réfléchir sérieusement aux moyens de réduire la souffrance animale dans la nature... par exemple en **modifiant génétiquement les animaux**, en **supprimant les prédateurs** ou encore en **ne s'opposant pas à la destruction des habitats naturels**. On aura tout lu... nous sommes prévenus.



Si absurdes que soient ces propositions, elles ne sont que le point d'arrivée obligatoire d'un raisonnement très bien construit, mais reposant initialement sur une idée totalement fautive. Nous observons l'aboutissement logique d'une idéologie qui n'accepte pas la vie telle qu'elle est. Loin d'être un point de vue anecdotique, ce sont des **réflexions partagées en particulier par les créateurs de la Journée Mondiale pour la Fin de la Pêche** : l'association Suisse Pour l'Égalité Animale (PEA) !!

Il est de notre devoir en tant que spécialistes et protecteurs des milieux de partager ces informations et stopper ces dérives idéologiques malsaines qui, sous couvert de bien-être animal, préparent un avenir bien sombre pour la cause environnementale et le bien-être humain.

Campagne Anti-pêche : les idées reçus.

« Il s'agit d'un effet de mode passager, seulement propagé par les réseaux sociaux »

NON - Ce mouvement « **militant** » s'inscrit dans une idéologie qui prône un changement sociétal, en se cachant derrière la cause animale, drainant ainsi de plus en plus de dons des citoyens et appuyé par des généreux mécènes.

Ce maillage assure une forme de **pérennité du mouvement** dans le temps et à une échelle internationale.

A l'ère du numérique, les réseaux sociaux sont un outil puissant de diffusion (d'informations vraies ou fausses...) et de sensibilisation que nos détracteurs ont pleinement investis. Leur présence est assurée ainsi auprès du grand public mais pas seulement. Nous constatons que la sphère politique est aujourd'hui une source largement convoitée et dont les médias sont le relai, assurant ainsi une autre forme de visibilité.



« C'est en en parlant qu'on leur fait de la publicité, il ne faut rien communiquer ouvertement »

NON - Tous leurs moyens sans exception sont utilisés pour faire de la « **communication** », nos détracteurs sont **largement en avance** sur ce point (ils font appel depuis longtemps à la psychologie sociale, aux technologies informatiques de pointe et aux grands médias nationaux) et n'ont pas besoin de nous.

En revanche, sur le terrain de la communication, le « premier arrivé » est souvent celui qui marque le plus les esprits et l'opinion publique. Il est de notre **devoir** le plus urgent de donner des **clés de compréhension** aux pêcheurs et au public, sur tout ce qui se passe. Pour que cette idéologie intégriste cesse de gagner toujours plus de terrain, il en va de notre responsabilité.

Retrouvez le dossier complet sur www.peche69.fr, onglet «Fédération», rubrique «Campagne Anti-Pêche»

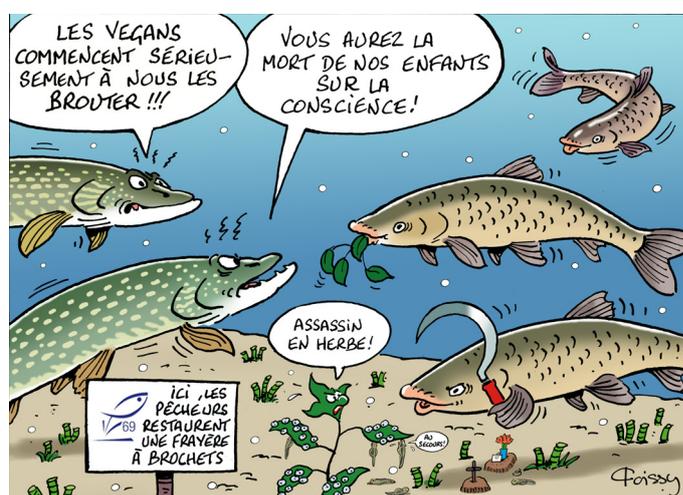


« Les poissons souffrent comme les humains »

NON - Cette idée est **biaisée** dès le départ car, implicitement, cette notion repose sur un parallèle fait avec la souffrance humaine, ce qui est le **but de la communication antiséciste**.

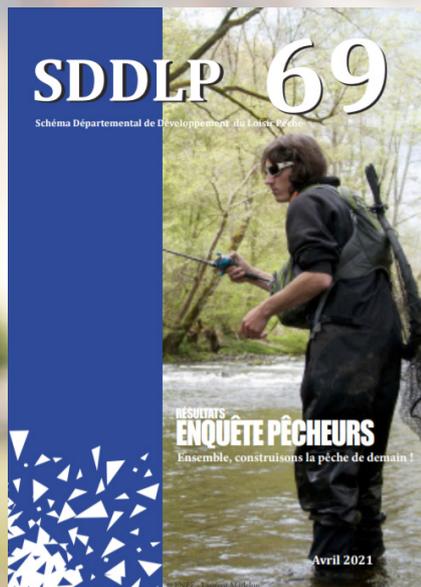
Or, la sensibilité d'un poisson n'a strictement rien à voir avec celle d'un homme. Pour rappel, les poissons ne possèdent pas de néocortex, **structure impliquée dans la conscience de la douleur**, de la peur et d'autres émotions. Les fibres nerveuses des poissons ne sont pas non plus organisées de la même manière et contiennent davantage de fibres dites « rapide » (réaction immédiate réflexe à l'origine d'évitement ou de fuite ; ex. : lorsque l'on retire sa main du feu). Pour ces raisons peut-être, les poissons sont **capables de retrouver des activités normales** et de se nourrir immédiatement après des opérations chirurgicales lourdes, ce qui est inenvisageable chez l'homme.

Afin d'éviter toute subjectivité, la communauté scientifique internationale utilise la notion de « **bien-être animal** ». A notre échelle, elle **passé avant tout par la préservation des milieux**, à laquelle les pêcheurs de loisir participent par leur rôle incontestable de sentinelles des cours d'eau et par leur contribution aussi bien humaine que financière à la restauration des écosystèmes aquatiques. Avez-vous vu les associations militantes de la cause animale venir au chevet des cours d'eau pollués, asséchés ou perturbés ?



La pêche de demain

En 2020, votre Fédération de pêche s'est lancée dans la rédaction de son Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLDP). La phase de diagnostic nous a permis d'analyser la pratique de nos pêcheurs et de connaître leurs attentes pour la pêche de demain dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon.



Grâce à la participation de **1666 pêcheurs** qui ont répondu à notre grande enquête, nous sommes maintenant en mesure d'élaborer des actions pour **faire naître la pêche de demain**. En attendant les axes de développement, qui seront bientôt communiqués sur notre site internet, découvrons les principaux résultats de cette enquête.

Vos motivations ?

Pour **90% d'entre vous**, la principale raison d'aller à la pêche est de passer un moment de détente au contact de la nature. La capture d'un poisson, bien que motivante, n'arrive qu'en 3ème position. Les pêcheurs du Rhône sont donc avant tout des amoureux du calme et de la nature.

Vos attentes ?

Vos attentes portent essentiellement sur la **taille, la quantité et la qualité des poissons**. Celles-ci varient en fonction de votre âge. En effet, une spécificité du Rhône est d'avoir une population de jeune pêcheurs assez importante (**44% de nos pêcheurs ont moins de 35 ans**). Ces jeunes pêcheurs privilégient des captures nombreuses, de belles tailles, sur des parcours spécifiques, là où les pêcheurs plus anciens (plus de 55 ans) préféreront la qualité du poisson sur des parcours proches de leur domicile. Les plus de 55 ans préfèrent souvent la truite, la pêche de la friture et consomment régulièrement quelques prises; les plus jeunes vont beaucoup plus fréquemment chercher le silure, le black-bass et

remettent un peu plus souvent le poisson à l'eau. Le Rhône est donc partagé entre deux générations de pêcheurs ayant une image et des attentes différentes pour la pêche de demain. Ces deux visions n'étant pas incompatible. D'ailleurs, les pêcheurs de tous âge se retrouvent sur plusieurs points : l'attrait de la pêche des carnassiers, l'importance de la défense des milieux, le besoin de se détendre au milieu de la nature. Le défi de votre Fédération sera de proposer des mesures à même de contenter tout le monde.

Vos souhaits pour demain ?

Une meilleure communication ! Nombreux d'entre vous ne connaissent pas les différents outils mis en place par la Fédération. Notre défi sera donc de **nous rendre plus visible**. De plus, 67% d'entre vous apprécieraient un **meilleur panneautage** des différents sites de pêche. Vous souhaitez également le **développement de parcours spécifique** : patrimoniaux, no-kill et parcours passion arrivent en tête.

Enfin, nous vous avons interrogé sur certaines mesures phares mises en place dans le département au cours des dernières années afin de **réformer la pratique de la pêche** et la gestion de la ressource halieutique (fenêtre de capture truite et brochet, maille inversée du silure...). Vous vous êtes exprimés **très favorablement en faveur de ces mesures**, nous sommes donc sur la bonne voie !

Poursuite du travail sur l'accès aux parcours de pêche

De nombreuses collectivités locales ne souhaitent plus voir de véhicules motorisés aux abords des rivières. Même sur les secteurs où des compromis avaient été trouvés il y a moins de 10 ans, l'accès en voiture aux parcours de pêche est remis en question. Même si certaines collectivités acceptent des solutions de compromis, les services de l'Etat refusent d'autoriser les travaux au sein du site classé du Val de Saône si les véhicules peuvent accéder au chemin de halage. Les discussions s'avèrent compliquées...



Les difficultés rencontrées par les pêcheurs

En zone péri-urbaine, certains secteurs privés d'accès pourraient se situer à **plus d'un kilomètre des parkings** d'après les projets des collectivités.

Les **pêcheurs âgés et/ou à mobilité réduite** (au sens large) se retrouveraient **cantonnés à de petits tronçons** au droit des parkings.

La pêche de la carpe de nuit nécessite du **matériel lourd et encombrant qu'il est difficile de déplacer** sur de telles distances. De plus, ce loisir, emblématique du val de Saône, n'est déjà **possible que sur 30%** des berges de la Saône entre Lyon et le barrage de Dracé.

Exemple en chiffres

Sur le territoire de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée, le **linéaire accessible** en voiture pour les pêcheurs

représente à ce jour (sur la base de la convention de 2013) **45% du linéaire total des berges**. Suite à la demande des élus d'interdire totalement l'accès des voitures, les pêcheurs ont proposé des aménagements pour accéder de manière sécurisée à **seulement 26% du linéaire**. Malheureusement, aucun compromis n'a pu être trouvé.

Les AAPPMA et la Fédération mobilisées

Les AAPPMA concernées et la Fédération **multiplient les propositions** et font travailler des bureaux d'études spécialisés dans les aménagements paysagers pour trouver des solutions alternatives en **sécurisant les promeneurs et les cyclistes** tout en assurant **l'accès et le stationnement des pêcheurs** à proximité des parcours de pêche. Le site du Grand Large et le val de Saône ont notamment fait l'objet d'une attention particulière.

Fenêtre de capture truite fario : premiers signaux positifs !

Encadrée par arrêté préfectoral, l'expérimentation a démarré en 2019 sur le bassin de la Brévenne amont, sur le territoire des AAPPMA de Ste Foy l'Argentière et de Bessenay ; à la demande de l'AAPPMA de la vallée du Garon, elle a été étendue en 2020 au bassin du Haut Garon, sur son parcours en gestion patrimoniale. Testée sur 3 ans, il est l'heure de dresser un premier bilan de cette nouvelle gestion piscicole.



**LA PÊCHE DE LA TRUITE FARIO
SE MODERNISE EN #2019**

**SECTEUR DE
LA BRÉVENNE AMONT
ET SES AFFLUENTS**
(JUSQU'AU PONT DU MARTINET)



ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
BESSENAY



ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
SAINTÉ-FOY-L'ARGENTIÈRE

**MISE EN PLACE D'UNE FENÊTRE DE CAPTURE - PÊCHE SANS ARDILLON -
(PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL)**



**POUR FAIRE ÉVOLUER
UNE RÉGLEMENTATION ANCIENNE**

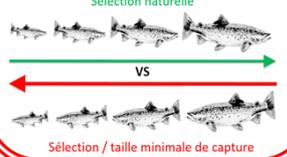
Le saviez-vous ?
La taille minimum de capture, un outil créé en...1829, par le roi Charles X !

...avec des **conséquences néfastes** à long terme reconnues par les scientifiques :

→ **sélection génétique involontaire** des petits poissons remis à l'eau,

- ✓ Baisse de la taille des individus,
- ✓ Baisse de la croissance annuelle,
- ✓ Diminution de l'âge de maturité.

Sélection naturelle



VS

Sélection / taille minimale de capture



POURQUOI ?

POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE DES PÊCHEURS...
...qui souhaitent préserver les poissons trophées, et mieux protéger les populations.



POUR PROTÉGER LES GROS POISSONS

FAUX

STOP aux idées reçues :

« Comme chez l'Homme, les vieux poissons ne se reproduisent plus ! »

- ✓ Ils sont les **meilleurs reproducteurs** :
 - œufs plus nombreux et plus fournis en réserve nutritive
 - frayères plus résistantes
- ✓ Ils ont des taux de **croissance élevés**
- ✓ Ils sont les **plus robustes** face aux extrêmes climatiques





Pour plus d'informations :
Fédération de Pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon
04 72 180 180
federation@peche69.fr
<http://www.peche69.fr/3322-fenetre-de-capture.htm>

Un suivi historique

Sur la Brévenne, parcours le plus grand et le mieux suivi dans le temps, nous disposons des données acquises par pêche électrique depuis 1986 qui montrent un profil de population très clair avant la mise en place de la nouvelle réglementation : une **grande rareté des poissons à partir de 30cm**, et des truites de 25 à 29 cm peu nombreuses (maille à 23 cm).

Ces observations réalisées par pêches scientifiques étaient globalement confirmées par les suivis des captures des pêcheurs conduits en 2008 et 2019, avec des enquêtes paniers réalisées par les gardes-pêche et des carnets de pêche de bénévoles. Notre fenêtre de capture ayant été mise en place en 2019, et la pêche à la truite étant concentrée essentiellement sur le début de saison, 2019 reste une année témoin sous influence directe de la taille minimale de capture.

Un changement s'amorce

C'est vraiment à partir de 2020 que les effets étaient attendus, ce qui est le cas : le nombre de prises par heure de poissons de 25 cm à 29 cm est en moyenne **2 fois plus élevé** sur les saisons 2020-2021, mais surtout la **fréquence de captures de truites de 30 cm et plus** fait un bond spectaculaire et se retrouve **multipliée par 5** ! (cf. Figure 1) (Note : Les écarts entre 2020 et 2021 peuvent probablement s'expliquer par le jeu de donnée modeste recueilli en 2020 dans le contexte COVID, certains pêcheurs assidus tirant les valeurs de prises/h vers le haut).

Si on regarde de plus près ce qui se passe, on voit clairement que la structure en taille de la **population se régénère** avec des quantités de poissons de plus en plus importantes entre 25 et 35cm (cf. Figure 2).

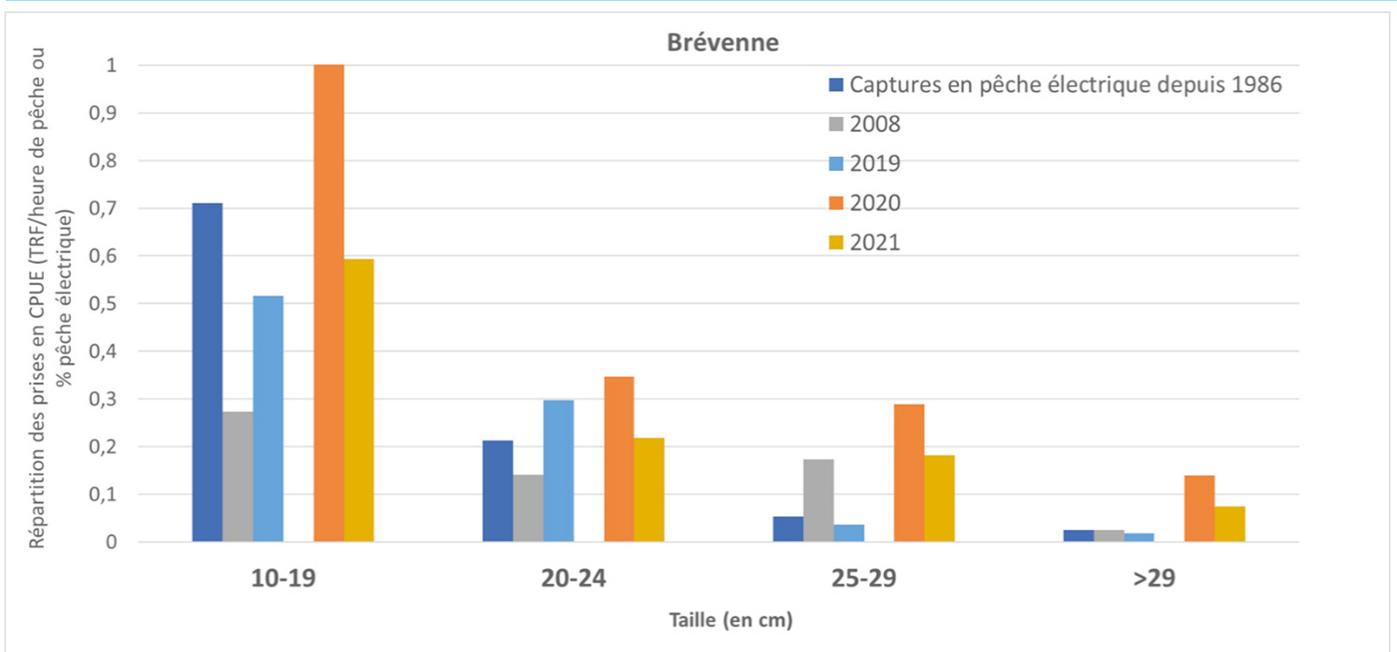


Figure 1: Nombre de truites capturées par heure de pêche selon leur taille, comparaison aux données historiques de pêche électrique (% ; 983 truites, 40 opérations sur 16 années différentes, période 1986-2019)

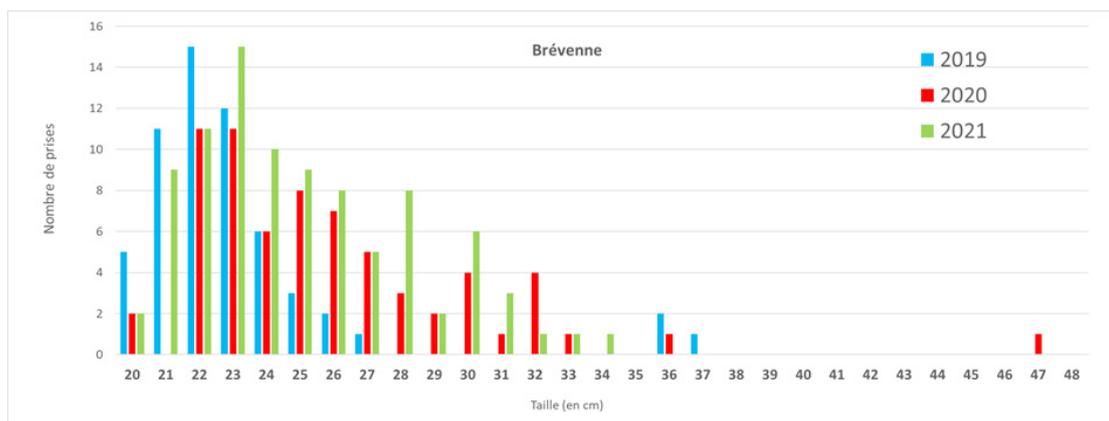


Figure 2: Evolution de la taille des truites capturées sur la Brévenne entre 2019 et 2021.

La théorie se confirme sur le terrain

Autre point intéressant, on ne distingue **pas de déficit** au sein de la gamme de taille des poissons conservables (de 20 à 25cm). Cela semble **conforter nos hypothèses** de départ, à savoir :

- un **fort taux de renouvellement** de cette cohorte relativement jeune et productive,
- un **prélèvement par la pêche bien supporté** par cette tranche d'âge, s'inscrivant en remplacement des forts taux de mortalité naturelle liés en particulier à la compétition entre ces individus pour la nourriture et l'habitat.

Des pêcheurs convaincus

Encore un signal positif : la **satisfaction** des membres des AAPPMA concernées qui ont voté la reconduction de la mesure à la quasi-unanimité. Ce qui permettra de continuer l'évaluation avec de nouvelles pêches électriques, des indicateurs plus précis et davantage de recul.



Truite fario, 59 cm (record départemental !), inventoriée sur la Brévenne



Le service animation en quelques chiffres...

Education à l'environnement durant l'année scolaire et initiation pêche durant les vacances. L'année a été bien remplie pour les animateurs de votre Fédération !



304 animations en milieu scolaire.

L'éducation à l'environnement représente le gros de l'activité du service. Découverte des milieux aquatiques et de leurs biodiversités, mise en évidence des différentes pollutions qui touchent les rivières, bons comportements à adopter pour les protéger... Les thèmes sont variés et s'inscrivent dans le programme de l'éducation nationale.

66 initiations auprès des centres de loisirs

Initiation à la pêche à la ligne, découverte des petites bêtes aquatiques, rallye nature... Pour les centres de loisirs, l'activité se passe essentiellement en extérieur. L'objectif de ces séances : prendre contact avec le milieu naturel par le jeu et apprendre à le protéger sans même s'en apercevoir.



50 stages pêche adulte et

25 APNF pour les enfants

Soit une centaine de passionnés qui ont profité de l'expertise de leur animateur et découvert de nouvelles techniques de pêche.

16 évènements à destination du grand public

Stand lors de manifestation telle que l'Yzeron en fête ou sortie nature dans le cadre du programme Parcs et jardins de la Métropole de Lyon, les formats sont diversifiés afin de toucher un maximum de personnes.



Près de **8500** personnes sensibilisées sur l'ensemble de l'année, tous formats confondus.

Une conférence de bassin... virtuelle

Le 18 juin dernier s'est tenu la première conférence de bassin versant virtuelle. Initiée par le SAGYRC (Syndicat Mixte d'Aménagement de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières) avec la participation active de ses partenaires pédagogiques (France Nature Environnement et votre Fédération), cette matinée a permis de faire se rencontrer plusieurs classes du bassin versant de l'Yzeron.



Les participants

Près de **120 élèves du CE2 au CM2** de différentes communes du bassin versant (Francheville, Craponne, Oullins, Yzeron, Charbonnières et Brindas) se sont retrouvés en ligne pour échanger sur les projets menés au cours de l'année. Toutes ces classes ont bénéficié d'animations sur la thématique de l'eau proposées par les deux associations partenaires.

Le déroulement de la séance

Plusieurs temps forts ont alimenté cette conférence. Tout d'abord une séance plénière avec l'ensemble des partenaires et des élèves permettait de faire le point sur les différents projets et de les **situer sur le bassin** de l'Yzeron. Puis ce fut au tour des enfants de jouer : chaque classe a pu **présenter aux autres ses réalisations** : création d'un hôtel à insectes, réalisation d'un clip vidéo ou d'une fresque sur les habitants aquatiques... Les supports étaient variés et très bien construits. Pour finir chaque classe a présenté sa **« bulle d'engagement »**, fruit de la réflexion des enfants sur les bons comportements à adopter vis-à-vis de la rivière.

Pourquoi une conférence de bassin ?

Le but de cette conférence est d'élargir les perspectives des élèves. Après avoir étudié la rivière près de chez eux avec leur animateur, la conférence leur permet de s'ouvrir au reste du bassin et de comprendre que de la source à la confluence, **nous partageons tous la même rivière**. Comme le souligne Claire Schultz, vice-présidente déléguée à la Communication et à l'éducation au développement durable au SAGYRC, le but de cette conférence est de « créer du lien entre toutes les actions d'éducation à l'environnement et de faire émerger une compréhension de l'échelle du bassin versant de l'Yzeron et, à terme, un sentiment d'appartenance ». Une belle expérience qui a tenu toutes ces promesses et qui sera donc renouvelée et développée dès l'année prochaine.

Mis en place d'une AS Pêche au collège de Chassieu

Les collégiens qui ont envie de pratiquer une activité sportive en plus des cours obligatoires d'EPS peuvent se tourner vers une association sportive scolaire (AS). En 2021, au sein du collège Léonard de Vinci de Chassieu une nouvelle activité a été lancée : une AS pêche !



Le projet

Sous l'impulsion de M. CHEVRET, un professeur d'EPS passionné de pêche, et d'un animateur de la FDAAPPMA 69, **12 élèves** du collège (de la 6ème à la 3ème) ont pu bénéficier de **6 mois d'animations** pêche & nature, tous les mercredis après-midi, soit plus de **20 séances**.

Au programme, des sessions en salle pour se familiariser avec les nœuds, les montages de ligne, de mouche et des sessions pêche au bord du Grand Large.

L'éducation à l'environnement a également fait partie intégrante du projet, avec de la sensibilisation aux pollutions et du ramassage de déchets au cours des sorties. D'ailleurs, tous les élèves de cette AS pêche ont été élus **éco-délégués** au sein de l'établissement.

Les réactions ?

Un **vrai succès** pour cette première départementale, qui a fait le bonheur des enfants, des parents et des partenaires.

Nombreux sont ceux qui auraient souhaité bénéficier de cette option lorsqu'ils étaient au collège, comme en témoigne les commentaires sur notre page Facebook :

« *Bravo les jeunes ! J'aurais adoré avoir ça au collège. Merci pour eux.* »

« *- Si seulement il y avait eu ça quand j'étais en études...*

- Tu aurais fait 20 ans d'études ! »

L'AS pêche 2022 est en préparation, pour de nouvelles aventures pêche !



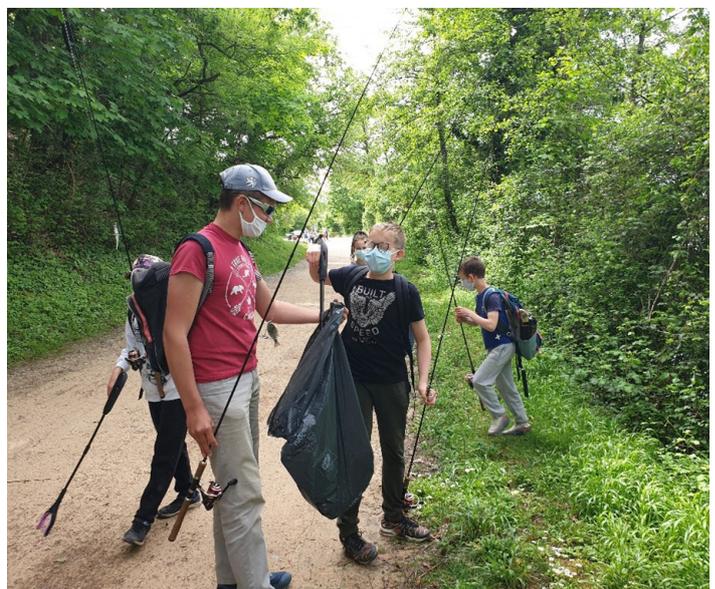
Séance de montage de mouche durant l'hiver.



Prélèvement et analyse de l'eau.



Rencontre avec les poissons à la belle saison.



Au cours des sorties terrain, les élèves mettent en place des sessions de ramassage de déchets.

Projet mené avec le soutien de :  **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

GRANDLYON
la métropole



Un été intensif

Pendant l'été, vos animateurs n'ont pas relâché l'effort et de nombreuses activités ont pu avoir lieu.



Au total, **74 animations** ont été réalisées : découverte de la rivière et des petites bêtes aquatiques, pêche à la ligne, rallye nature et stage de pêche... Les activités étaient variées et le public au rendez-vous : **730 personnes sensibilisées** au cours de cette période.

Les centres de loisirs ont représenté l'essentiel de l'activité mais des journées « découverte » en famille ainsi que des stages de pêche particuliers (pour enfants et pour adultes) vous ont également été proposés.

Zoom sur ... le foyer Notre Dame des Sans-Abris



Cela fait maintenant **3 ans** que le foyer Notre Dames des sans-abris nous accorde sa confiance. Chaque été, les animateurs de la Fédération de Pêche emmènent une **dizaine de pensionnaires** du foyer à la découverte de la pêche et des milieux aquatiques du département. Après le lac des sapins en 2019 et celui du Ronzey en 2020, nous avons, cette année, choisi de poser nos cannes au bord de la Saône. Cette sortie annuelle est l'occasion pour les pensionnaires de se vider la tête et de **découvrir de nouveaux paysages**. L'activité pêche est très appréciée et la patience des participants récompensée par la prise de jolis poissons.



Nouveautés: Tuto Pêche 69

La pratique de la pêche peut paraître très technique quand on y connaît rien ! Un nouvel espace a donc fait son apparition sur le site de votre Fédération : le Tuto Pêche ! Son but ? Apporter des informations rapidement et de façon ciblée aux pêcheurs en herbe. Plusieurs rubriques sont disponibles et le contenu s'étoffera au fil des mois.

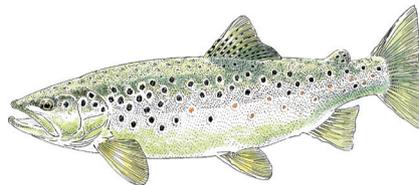
Le lexique du pêcheur

La pêche comporte de nombreux termes techniques avec notamment beaucoup d'anglicisme, voire parfois un peu de barbarisme, propre à la pratique de chaque technique. Ne prenez pas peur ! Ce petit lexique est là pour vous aider.



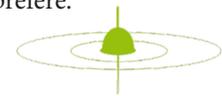
Les fiches poissons

La pêche et la connaissance des poissons sont intimement liées. Afin de vous aider à identifier vos futures captures, les fiches poissons sont mises à votre disposition.



Pêche au coup : le matériel

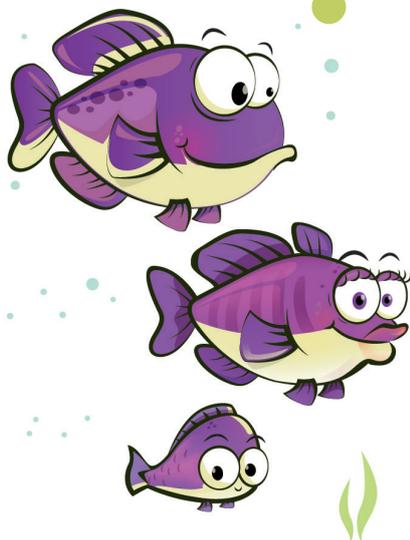
L'apprentissage de la pêche commence par cette technique simple et accessible à tous. Cette rubrique vous présente l'ensemble du matériel nécessaire pour commencer. Notre animateur y a également glissé quelques conseils de pro pour que vous ne soyez pas perdu au rayon pêche de votre magasin préféré.



Les nœuds de pêche

Pêcheur débutant ou confirmé, cette rubrique va vous intéresser.

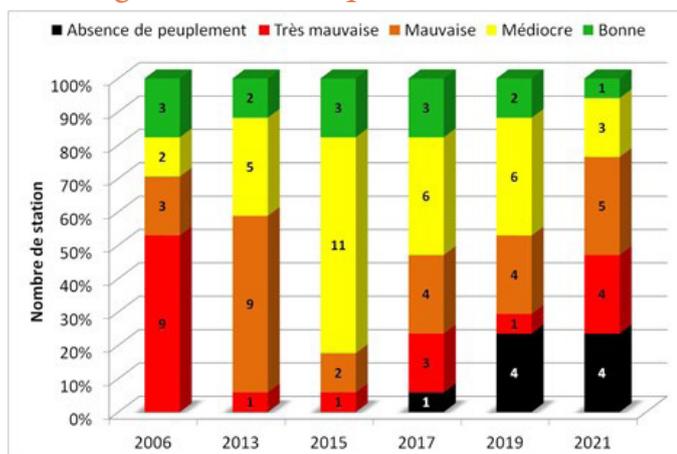
Ces fiches au format A4 faciles à imprimer et à emporter, vous montrent étape par étape la confection des principaux nœuds de pêche. Le format photo permet de visualiser chaque geste pour un rendu optimal !



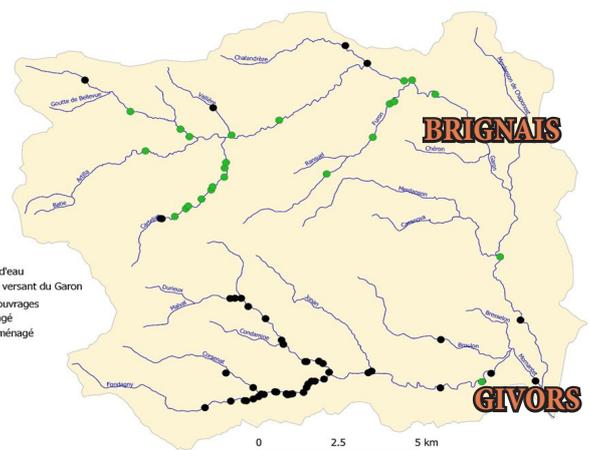
Restauration des rivières VS changement climatique

La course contre la montre est engagée sur le Garon !

Depuis plus de 20 ans, le SMAGGA porte la restauration du bassin versant du Garon : meilleure qualité d'eau, faune invertébrée plus sensible, les résultats étaient tangibles sur les dernières campagnes d'analyse en 2019... Mais c'était sans compter sur la rapidité avec laquelle le changement climatique arrive !



Evolution de la qualité du peuplement piscicole du bassin du Garon depuis 2006.



Cartographie des seuils aménagés (en vert) et non aménagés (en noir) du bassin du Garon.

Nos pêches électriques 2021 font le bilan de l'impact de la plus grande sécheresse qu'ait jamais connu le Garon, en 2020, et le constat est sans appel : les **capacités de résistance de l'écosystème aquatique sont globalement dépassées** (voir graphique ci-dessus) et il faut agir au plus vite pour préserver la ressource en eau. Mais tout n'est pas si sombre !

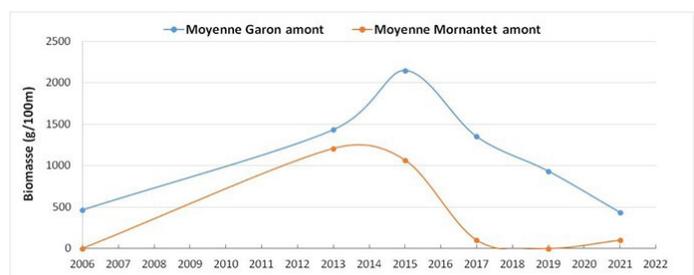
Restauration de la continuité écologique

Depuis plusieurs années le SMAGGA a mis en œuvre d'**importants travaux sur près de 30 ouvrages** du Garon et de ses affluents (Artilla et Cartelier) effaçant des petits barrages, les contournant ou les équipant de passes à poissons (cf cartographie). Tout cela permet aux poissons de **circuler librement** : les hotus, les spirilins, les vandoises peuvent désormais remonter depuis le Rhône et la truite fario peut de nouveau coloniser des zones refuges fraîches à l'amont du bassin.

Changement climatique

Depuis 2015 et la fin d'un enchaînement d'étés pluvieux, la pression du changement climatique augmente sur le Garon. L'eau se réchauffe et les **étiages sont chaque année plus sévère**, les populations de truites fario du bassin s'y sont dégradées progressivement, mais la réouverture des accès aux **zones refuges** du haut Garon leur a permis de **résister plus durablement** (cf. graphie ci-dessous). Ainsi, elles se portent nettement mieux que les populations prisonnières des seuils du Mornantet et ses affluents, qui n'ont pas encore bénéficié de travaux. La population

du Garon se maintient au même niveau qu'en 2006, alors que les conditions climatiques de ces **6 dernières années ont été les plus dures jamais enregistrées**. Gageons que l'été 2021 lui aura été très profitable pour se redresser ! C'est un autre effet bénéfique attendu des travaux : **permettre une recolonisation plus rapide** dans des conditions favorables grâce à une meilleure dispersion des individus.



Evolution des biomasses de truites du Garon amont et du Mornantet amont entre 2006 et 2021.

De l'espoir pour les populations de truites du Mornantet

Une petite population prometteuse de truites a été découverte dans le haut Fondagny lors d'un sondage. Il y a donc de l'espoir quant à la recolonisation de ce secteur avec les travaux à venir projetés par le SMAGGA sur ce sous bassin versant du Mornantet. Vu le contexte, il y a **urgence à agir** !

Liberté pour les truites !

Cet automne, votre Fédération a réalisé des travaux pour permettre la circulation piscicole sur le Suchet à Poule-les-Écharmeaux. Ce petit cours d'eau frais et bénéficiant d'un bon débit estival constituera une zone refuge idéale pour les truites de l'Azergues !



Genèse du projet

En 2011, votre Fédération réalise un diagnostic piscicole et astacicole complet du bassin versant de l'Azergues. Le **Suchet** est identifié pour son **fort potentiel** :

- Bons débits estivaux,
- Régime thermique préservé (faible température l'été),
- Faune aquatique diversifiée avec des truites fario, chabots et écrevisses à pieds blancs,
- Confluence avec l'Azergues amont, sur un secteur bien préservé.

Cette même étude identifie des facteurs de dégradation du milieu menaçant le Suchet et la faune aquatique : présence d'ouvrages infranchissables, piétinement bovin et absence localisée de végétation sur les berges.

Suite à ce constat, **15 propositions d'actions** de restauration ont été établies sur 7 cours d'eau du bassin de l'Azergues jugés prioritaires, parmi lesquels le Suchet. La Fédération de Pêche développant ses compétences pour les travaux de restauration des milieux aquatiques depuis 10 ans, et après une concertation avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Azergues (SMBVA), c'est **l'effacement de l'ouvrage infranchissable** situé en aval du Suchet, à quelques dizaines de mètres de la confluence avec l'Azergues, qui a été programmé pour 2021.

Le projet



Au programme des travaux :

- Retrait de l'ancienne buse, infranchissable pour les poissons.
- Mise en place d'une passerelle béton permettant le passage d'engins forestiers, cette parcelle servant de zone de stockage de bois à l'entreprise riveraine.
- Retalutage, protection et végétalisation des berges.

Grâce à ces travaux, ce sont désormais plus d'**un kilomètre et demi de cours d'eau** qui sont reconnectés à l'Azergues, sur un secteur à fort potentiel pour la reproduction et la survie de dame Fario, mais aussi du chabot et de la lamproie de Planer !

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence
de l'eau
RHÔNE
MEDITERRANÉE
CORSE

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

FÉDÉRATION NATIONALE
PÊCHE

SYNDICAT DE
RIVIÈRE
Azergues

La restauration du lit de la Saône démarre...

Comme toutes les grandes rivières françaises, la Saône subit de nombreuses pressions qui nuisent à son fonctionnement naturel et à sa biodiversité. Dans le département du Rhône, les travaux de restauration commencent maintenant !



La Saône, une rivière fortement aménagée

La Saône a subi de nombreuses perturbations pour assurer le **passage permanent des bateaux** mais aussi pour l'exploitation de ses sables et graviers. Encore aujourd'hui, tous les pêcheurs ont pu constater l'impact des vagues de batillage formées par le passage des bateaux.

Des actions concrètes dès 2021

Les quais de l'**ancien port de plaisance** de Fareins, constitués principalement de poteaux EDF en béton, étaient **peu attractifs pour les poissons** et entraînaient des problèmes de sécurité. Ces anciennes protections ont donc été supprimées et seront remplacées par des végétaux caractéristiques des bords de Saône. Ces travaux, menés en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Auvergne Rhône Alpes, VNF, la CCDSV et l'EPTB Saône Doubs, permettront de **restaurer 120m de berges de Saône**.

Des études pour aller plus loin

En parallèle la Fédération de Pêche du Rhône et l'EPTB Saône Doubs ont lancé une étude pour **mieux comprendre** les vagues de batillages et **envisager des protections adaptées**. Des équipements scientifiques ont permis de mesurer pendant 15 jours la vitesse et la hauteur des vagues. Le laboratoire du CEREMA de Compiègne va travailler sur les résultats pour nous permettre d'envisager des travaux en 2023.

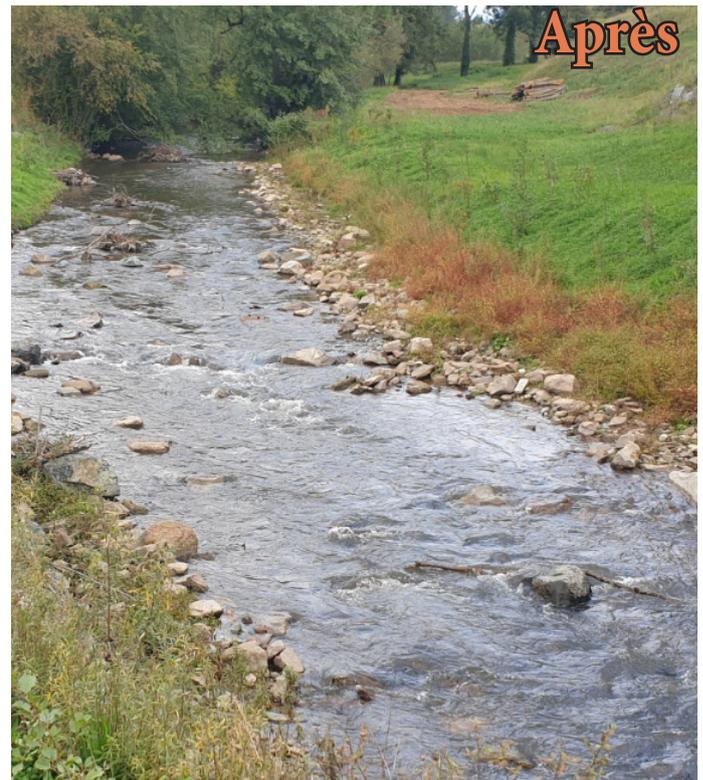
Quels aménagements pour le lit mineur ?

Les aménagements envisagés devront permettre de **protéger les zones de haut fond** des vagues de batillage pour permettre à la végétation de pousser. Des systèmes de pieux battus ont été expérimentés par l'EPTB Saône à Gergy et pourraient inspirer les futurs aménagements rhodaniens.



...Et celle de la Turdine progresse

Pollutions meurtrières dans les années 80, nombreux obstacles à la recolonisation des poissons ... la restauration de la Turdine est un travail de longue haleine.



Evolution de la qualité de l'eau

Les **fortes perturbations** de la qualité de l'eau liées à l'**essor de l'industrie textile** du secteur de Tarare avaient entraîné la disparition des poissons de la Turdine aval. Aucun poisson n'avait été capturé lors des inventaires réalisés en 1987. Même si des pollutions récurrentes sont encore régulièrement observées la **situation s'est grandement améliorée** et les poissons reprennent peu à peu leur place dans la Turdine.

Une recolonisation perturbée par les obstacles

De **nombreux ouvrages, dont l'usage est révolu depuis des décennies**, bloquaient toutefois la recolonisation de la Turdine et formaient des plans d'eau peu attractifs. Un **programme de restauration** de la Turdine est donc porté par le Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (SYRIBT) et la Fédération de Pêche du Rhône depuis **2016**. Au fil des années, les seuils des Grenadières, de Sapéon, des fours à Chaux, des Arthauds et Denis ont laissé la place à une rivière graveleuse et courante.

Une étape de plus dans la reconquête de la Turdine

Fin 2020, le seuil de la Poste des Arnas à Saint Romain de Popey a également fait l'objet de **travaux de restauration** portés par la

Fédération de Pêche du Rhône avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, du département du Rhône, de la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien et du SYRIBT. La **végétation se développe** et les **caches se reforment** au pied des blocs et des souches disposés dans le lit de la rivière.

Un partenariat exemplaire

Cette action a nécessité des travaux sur le rejet d'une station d'épuration, sur les piles du pont de la route départementale, sur le rejet du bassin de rétention de la zone d'activité toute proche et sur le système de pompage d'un agriculteur irrigant. La **collaboration constructive** de toutes les collectivités locales et de l'exploitant agricole ont permis de mener ce projet à bien.



C'est un plaisir d'enfin vous retrouver !

Malgré un printemps incertain qui a vu de nombreux événements être annulés ou reportés, à cause de l'épidémie de COVID-19, l'automne s'est révélé prometteur et plusieurs manifestations ont pu avoir lieu. Comme un petit goût « d'avant » ...

La Journée Mondiale de l'eau GRANDLYON

la métropole

Initialement prévue au parc technologique de la Porte des Alpes, cette manifestation n'a pas pu avoir lieu en présentiel à cause des restrictions liées à l'épidémie de COVID-19. Le **20 mars dernier**, nous nous sommes donc retrouvés en ligne pour jouer au « jeu du brochet ». **96 participants** sont venus se mesurer les uns aux autres en testant leurs connaissances sur le brochet et les zones humides. Une belle participation pour cette première **version en ligne** de la Journée Mondiale de l'eau. Nous espérons malgré tout vous voir en face à face l'année prochaine pour l'édition 2022 !



Les Journées Européennes du Patrimoine GRANDLYON

la métropole

Les **18 et 19 septembre** derniers, votre Fédération participait aux Journées Européennes du Patrimoine. Comme chaque année, la station d'épuration de Pierre-Bénite ouvrait ses portes afin de révéler les secrets du traitement de l'eau sur le territoire de la Métropole. Pas moins de **16 visites** se sont enchaînées durant le week-end. Accompagnés des animateurs de la Fédération de Pêche, de France Nature Environnement et du personnel de la station, les **490 participants** ont pu explorer le site dans ses moindres recoins. Des ateliers étaient également proposés aux visiteurs : un atelier de fabrication de peintures naturelles et écologiques et le jeu « Goutte à goutte » mélange de défis, questions et charades sur différents thèmes touchant à l'eau (biodiversité, ressources, l'eau d'ici et d'ailleurs...) fruit de la collaboration entre la Fédération de pêche et France Nature Environnement.

490 visiteurs





250 participants

L'Yzeron en fête !

Le **samedi 25 septembre 2021**, votre Fédération était présente au Fort du Bruissin de Francheville pour participer à l'événement « **Yzeron en fête !** ». Organisé conjointement par les villes de Craponne et Francheville dans le cadre du projet nature Yzeron Amont, cet événement est l'occasion pour de nombreuses associations de faire découvrir au grand public la richesse de l'espace naturel de la vallée de l'Yzeron. Coté Fédération de pêche, l'accent a été mis sur la découverte des poissons grâce à notre jeu de pêche magnétique et quelques puzzles pour les plus petits. Les plus grands ont pu découvrir les sensations de la pêche grâce au toujours très apprécié simulateur de pêche. Au total, plus de **250 personnes** ont participé à cet événement. Nous tenions à remercier les organisateurs ainsi que Roland de l'AAPPMA Yzeron qui est venu nous prêter main forte pour tenir le stand.



Forum des associations au musée Gadagne à Lyon

A l'occasion de l'exposition « **Les Pieds dans l'eau** », votre Fédération était présente le samedi 23 octobre au musée Gadagne. Cette journée avait pour but de présenter aux visiteurs différents acteurs associatifs qui s'impliquent dans la vie des **grands cours d'eau**. Ainsi, des animateurs du SMIRIL, de l'Iloz ou encore des Péniches du Val de Rhône se sont relayés à nos côtés tout au long de la journée. Nous avons pu expliquer aux visiteurs le **rôle que nous jouons sur le territoire**. Suivi des poissons prédateurs, fenêtre de capture, passe à poissons... les sujets étaient nombreux et ont été bien accueillis par les personnes venues à notre rencontre.



40

interlocuteurs

Semaine du développement durable au quartier carré de Soie

A l'occasion de la **semaine du développement durable** qui se déroulait du 1er au 6 juin, la Mission Carré de Soie de la Métropole de Lyon a organisé plusieurs balades natures dans le quartier du même nom. Menés par les animateurs de différents associations (Fédération de Pêche, FNE, ...) les participants étaient amenés à découvrir le quartier sous le prisme de sa biodiversité. Le **samedi 5 Juin**, votre Fédération a donc animé une balade de découverte du **canal de Jonage** et de ses poissons et quoi de mieux pour les découvrir qu'une séance de **pêche à la ligne** ?



13

promeneurs

Vos plus belles prises

Cette année encore, vous nous avez offert, par l'intermédiaire de notre concours annuel, de magnifiques photos de vos instants pêche ! Voici un petit extrait des merveilles qui se cachent dans notre département. Merci à tous les participants !



Sandre 82 cm au bord du Rhône



Silure mandarin 135 cm au Grand Large



Perche 47cm confluence Saône



Silure 178 cm en Saône



Carpe 24 kg en Saône



Carpe 10 kg en Saône



Carpe 20 kg en Saône

Pas de repos pour les braves...

La brigade des gardes-pêche fédéraux du Rhône assure les missions de surveillance de jour, comme de nuit. Ces agents sont les garants du respect de la réglementation de la pêche et de la surveillance des milieux aquatiques.

2300 pêcheurs contrôlés

185 PV dressés

Zoom sur les missions de nuit

21 sorties effectuées

47 PV dressés

dont **50 %** pour « pêche aux vifs »



4955
abonnés

28 000
visites



406
abonnés

70 000
visites



Restons connectés !



www.peche69.fr

